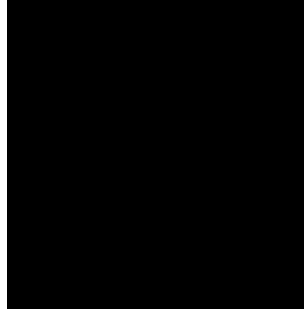


3e concours_QSC_13	2
3e concours_QSC_13,5	16

3ème Concours d'administrateur territorial

cadmtc compo quest. société contemporaine (12) (Épreuve commune/épreuves écrites)



Note de délibération : 13 / 20

Note de correction : 13 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmtc compo quest. société contemporaine (12) (Épreuve co...	13	13	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : L'entrée en matière est pertinente. La problématique et le plan proposés permettent d'éclairer le sujet en envisageant des problèmes et solutions. Les axes de réflexion abordés sont démontrés et portés par des arguments et références livresques précises, mais trop de généralités sont notables. Le tout tend vers un but.

Correction 2 :

Appréciation : Bonne copie, complète, sachant intéresser le lecteur, un candidat sur la bonne voie, largement dans la moyenne d'ensemble

Harmonisation :

Appréciation :

Sujet: Le vieillissement de la population fragilise-t-il notre modèle de société ?

Dans la nouvelle Chasseurs de Vieux issue de son ouvrage Le K, Pino Buzzatti relate l'histoire d'un chasseur de vieux dans une société vieillissante qui considère que les personnes âgées sont un poids qu'il est nécessaire d'éliminer. On suit le personnage qui à son tour vieillit et ne retrouve jamais ces chasseurs plus jeunes, jusqu'au drame.

Cette nouvelle quinzante illustre à l'extrême le bouleversement démographique de nos sociétés. En effet, le vieillissement de la population, qui se comprend comme l'augmentation au sein de la pyramide des âges de la part des personnes de 65 ans et plus, se constate depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le vieillissement représente pour l'économiste Marc Elberboey dans l'ouvrage Manifeste pour le progrès social une bonne nouvelle pour nos sociétés : on peut vivre plus longtemps, en meilleure santé, justifiés par le modèle social mis en place en France après-guerre.

Néanmoins, si selon une note de la DREES en 2022 le ratio de cotisants était de 5 solaires pour 1 retraité, il est aujourd'hui de 1,7 pour 1, ce qui est le moteur d'un modèle de société entendu ici comme le système de redistribution économique basé sur la solidarité entre générations dans le but de garantir un revenu à chacun au moment de la retraite.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Dans ce contexte, il semble que le système économique de solidarité ne soit plus soutenable. Dès lors, il convient de se demander si le vieillissement de la population n'est pas de nature à remettre en cause la pérennité d'un modèle en place depuis 80 ans.

Il s'agira par conséquent d'analyser dans une première partie l'impact du vieillissement de la population sur notre modèle de société, pour voir dans une seconde partie que si des mesures ont déjà été prises par les pouvoirs publics, des pistes existent pour contribuer au progrès social que serait viable économiquement.

1/ Le modèle social français repose sur un équilibre économique fragilisé par le vieillissement de sa population. Ce qui n'équivaut pas à l'indéfinissable contribution de la vieillesse à notre société ni à effacer les inégalités qui la traversent.

A) Notre modèle de société repose sur une répartition principalement assurée sur le travail que le vieillissement de la population fragilise.

1. Le modèle de société français est un modèle assis sur une logique assumant celle de solidarité universelle

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 ainsi que la Constitution de 1958

.2.1.12.

stipulent que la Nation a le devoir de protéger ses citoyens et de leur fournir les moyens de leur subsistance, en particulier aux personnes âgées. Cette notion de solidarité inter-générationnelle repose sur un contrat social tel qu'établi par Jean-Jacques Rousseau : c'est par la volonté générale que les citoyens concluent entre eux un contrat leur permettant l'élection et protection en échange de la remise du pouvoir aux mains de l'Etat.

Cette notion de contrat social s'inscrit dans la lignée de la tradition humaniste incarnée par Jean Pin de la Mirandole qui voyait en l'Homme un animal doué de raison capable de se créer lui-même et de construire une société qui le protège.

Cette idée de protection de l'individu par l'Etat s'est traduite concrètement sous l'impulsion de Pierre Laroque, père fondateur de la Sécurité sociale créée par loi le 20 août 1945. La Sécurité sociale avait pour mission selon M. Laroque de garantir à tous les individus une protection universelle contre tous les risques de la vie : santé, accidents du travail, famille, retraite, veillesse et plus tardivement chômage.

Economiquement, il s'agit d'un système assurantiel, assis "principalement" sur le travail : tous les travailleurs cotisent par leur travail à la protection de tous. Le système est resté économiquement longtemps à l'équilibre, puisque selon le DRESS 2022 en 1990 5 travailleurs cotisaient pour 1 retraité.

2. Le vieillissement de la population est un phénomène continu qui bouleverse le ratio et fragilise l'équilibre économique du modèle social français

La France est un pays de 70 millions (M) d'habitants, et l'INSEE prévoit que les personnes de plus de 65 ans compteront pour 25% de la population en 2030, soit une personne sur 4. Or, on comptabilise 28 M de travailleurs en France, ce qui porte le ratio cotisant / retraité à 1,7 pour 1 retraité, ce qui

induit mathématiquement un déséquilibre de la branche vieillesse.
L'essayiste Maxime Sibirin, dans son ouvrage Le grand vieillissement, analyse que si le vieillissement est un progrès médical, il peut mettre en danger une société en la privant de ressources économiques et productives, au risque de la paralyser.

En effet, le vieillissement de la population française a un impact fort sur le budget français: le coût de finance pour la sécurité sociale privé est déficitaire de l'ordre de 18 Md€ pour la branche vieillesse, déficit continu depuis plusieurs années. La protection sociale s'élève à 889 Md€ annuel, dont 370 Md€ pour la branche vieillesse, et 250 Md€ pour la branche santé, impactée elle aussi par le vieillissement de la population car nécessite plus de soins.

De plus, le vieillissement de la population fragilise notre modèle de société aussi bien par le travail que par le capital. Selon l'économiste Radghani, il existe un cycle de vie économique généralisable à tout individu à trois étapes: une première de constitution d'un capital par l'épargne, une seconde liée à la vie active de remboursement de l'épargne, et une troisième liée à la retraite de rente. Or ce capital de rente est moins productif puisque il est épargné dans des produits ~~sans~~ afin de garantir au retraité de pouvoir bénéficier des fruits de son travail.

De plus, le Conseil d'Analyse économique, dans une note de 2020 sur l'héritage, constate que l'on hérite de plus en plus tout simplement, et que par conséquent cet héritage n'est plus productif.

Enfin, le vieillissement de la population s'accompagne sur l'âge et une dégradation du taux d'emploi: seuls 58% des plus de 60 ans avaient un travail selon France Travail, et le taux de chômage des personnes de plus de 55 ans est de 16% contre 7,4% au niveau national.

Le déséquilibre est de nature à remettre en cause notre modèle de société. Néanmoins, il s'agit d'un déséquilibre économique qui ne doit pas conduire à une remise en cause mondiale de ce modèle.

B] Le déséquilibre économique ne saurait épuiser l'inestimable contribution des personnes âgées à la société, ni effacer les inégalités au sein de cette catégorie.

1. Les personnes âgées ont contribué au modèle social français et sont de "atouts précieux pour une société."

Les personnes âgées font partie du noyau familial qui nous structure et contribue à notre identité. Les analyses de l'anthropologue Emile Durkheim dans Le Suicide montrent l'importance de la famille dans la constitution de l'identité des individus, qui sans cela sont en quête de repère et peuvent se retrouver en situation d'anomie. Cette importance de la personne âgée au sein de la famille est évoquée avec bonté par Marcel Proust dans son ouvrage Du côté de chez Swann : quand il écrit "le matin, grand-mère est morte", il développe ensuite tout l'amour qu'il lui porte et ce qu'elle a représenté dans sa vie.

Les personnes âgées contribuent également à la transmission d'un savoir ou du patrimoine. En effet, les personnes âgées, selon un rapport du Conseil économique, social et environnemental sur Le Financement des associations, sont celles qui participent le plus avec les associations et font par conséquent vivre un tissu culturel dense et important. Cette transmission est attachée à l'autre

est illustré dans le film Cinéma Paradiso, dans lequel un opérateur au cinéma transmet sa passion pour le cinéma à un jeune garçon. C'est, comme d'illustre Viktor Shlegel, tout l'art d'être grand-père : passion, écoute, partage, transmission.

Dans le même ordre d'idées, les personnes âgées sont détentrices d'un savoir que n'ont pas - été par les jeunes générations. La série The Last of us met en scène une société post-apocalyptique au sein de laquelle les nouvelles technologies ne fonctionnent plus, et les personnes âgées sont précieuses parce qu'elles disposent d'un savoir disparu.

Enfin, les personnes âgées sont détentrices d'un rapport à la vie qui peut contribuer à élaborer une éthique. Dans son ouvrage Totalité et infirmité, Emmanuel Levinas montre que toute vie est importante et porteuse d'une éthique fondamentale qui est celle du soin et de la protection que l'on se doit, et que la personne âgée, par sa condition d'être-là, impose son humanité et notre respect et protection.

2. Les personnes âgées ne sont pas une catégorie relevant des mêmes particularités

Pierre Bourdieu résumait le mot de "personne" car selon lui le jeune n'écrit pas : tout au plus une borne temporelle mais surtout une multitude de catégories ou conditions sociales incongrues. Les travaux de l'INSEE montrent bien les différences qui existent entre personnes âgées :

En premier lieu, on constate des différences de niveau de vie : la note de CAE citée précédemment constate que l'on hérite

de plus en plus hautement, que 70% de la population a le moins de 70.000 € ; 10% plus de 500.000 €, 1% plus de 1,3M€ et 0,1% 13M€ et plus. Les inégalités de richesse ont également des inégalités de santé : selon INSEE 2022, les personnes âgées les plus riches vivent 10 ans de plus en bonne santé que les moins pourvues.

Les inégalités de santé dues au niveau de vie revêtent d'autres formes : on ne développe pas les mêmes maladies selon la catégorie socio-professionnelle à laquelle on appartient, car ces catégories impliquent en habitude professionnelle selon Maudslow, tel qu'il est établi par Eric Hobsbawm dans son ouvrage l'ère de l'âge de bronze, dans lequel il montre que les ouvriers de Manchester ont développé une culture qui leur est propre, et également des comportements sociaux plus nocifs pour la santé par exemple. Les inégalités impliquent également un non-recours aux soins, en premier lieu par manque de financement, par volonté de dépense, ou également à cause de l'inégale répartition de l'offre de soins sur les territoires. En effet, selon la DRDES, 87% des territoires français seraient en situation de déficit médical, et 50% des départements ne seraient pas pourvus d'une unité de soins palliatifs.

Les inégalités accentuent les situations de détresse. Selon le rapport Petit ou la vieillesse, on constate une augmentation de la solitude chez les personnes âgées, aggravée par le manque de place en EHPAD. En effet, selon le rapport Libault ou le grand âge, il manque 100.000 places en EHPAD, même si 87% des français selon le rapport souhaite mourir à domicile, confortés dans ce souci par la dénonciation des maltraitances en EHPAD par le journaliste Victor Caronnet dans les Fossoyeurs.

x x

x

Si le vieillissement de la population est un fait qui a un impact économique sur notre modèle de société, les personnes âgées sont néanmoins une partie de la population dont il faut prendre

soin et accompagner dignement jusqu'à la fin de vie, tout en maintenant leur insertion dans la société, préservant ainsi un modèle de société économique et social.

C. Des mesures ont été prises afin de capitaliser sur le vieillissement de la population, qui doivent néanmoins être renforcées afin de bénéficier à l'ensemble de la société

A] Les pouvoirs publics ont mis en place des mesures d'accompagnement des personnes âgées et de correction du système social aux effets contrastés

1] Les pouvoirs publics ont cherché à corriger la trajectoire économique fragilisée par le vieillissement

Le système économique de la retraite sociale repose sur un équilibre entre les recettes et les dépenses. Quatre leviers peuvent être utilisés pour corriger la trajectoire du financement de la retraite, dont le conseil d'orientation pour les retraites ne prévoit pas de retour à l'équilibre avant 2070. En premier lieu, il est possible d'agir sur l'âge de départ à la retraite : cela a été le choix des lois sur la retraite dite Toulemonde en 2016, puis Barre en 2022. Cet levier pose, comme les autres, l'ont montré en 2022, un véritable problème d'acceptabilité pour les citoyens qui ont le sentiment d'une société divisée entre ceux qui doivent travailler plus longtemps et une catégorie de personnes plus âgées pouvant vivre de son capital.

En second lieu, il est possible d'agir sur la durée de cotisation, levier également utilisé par la réforme Barre de 2022. En troisième lieu, il est possible d'agir sur le taux d'emploi des seniors. En effet, une analyse de

France Stratégie sur l'emploi des seniors indique un taux d'emploi de 54% des plus de 60 ans. Enfin, dernier levier, il est possible d'agir sur l'année de retraite. Aujourd'hui, les retraites sont financées par les cotisations sur le travail par l'impôt sur le revenu, sur la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution relative à la dette sociale (CRDS). Or, l'année de retraite est révisée par l'impôt sur le revenu, et les revenus du capital échappent largement à l'imposition, alors qu'ils sont la propriété de la catégorie la plus aisée.

L'écher récent du vote sur les retraites dans le parlement de François Bayrou illustre bien la difficile acceptabilité de réformer à nouveau les retraites, et si le système de protection sociale en France est généreux, il n'est pas autant bayrou par son équilibre.

2/ Les pouvoirs publics ont préservé un modèle social protecteur des personnes âgées

Les analyses conduites par les pouvoirs publics sur l'impact du vieillissement de la population sur notre modèle de société se sont effectuées dans une tradition républicaine de protection et d'accompagnement des plus démunis.

En premier lieu, le Loi-ASV de 2015 (Adaptation de la société au vieillissement) contribue à l'antioxydation de la prise en charge du vieillissement grâce à plusieurs mesures. En premier lieu, le statut d'aîné familial est respecté,

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

et les aidants peuvent trouver des ressources auprès des pouvoirs publics pour accompagner leur famille. En second lieu, la loi a mis en place un fonds géré par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour aider les logements au vieillissement, et faciliter la possibilité de rester à domicile.

Les pouvoirs publics ont également contribué à améliorer les conditions pour les personnes âgées par la loi Bien Vieilli de 2013: construction de places en EHPAD, développement de soins mobiles, etc. Grâce à cette loi, des unités de soins palliatifs mobiles ont vu le jour, comme cela est documenté dans le reportage Derniers soins, qui suit une équipe mobile d'infirmières en Normandie.

B) Afin qu'il ne mette pas en péril notre modèle de société, et parce qu'il s'agit d'un impératif moral, il est nécessaire d'apporter des solutions aux problèmes que pose le vieillissement de la population

1) Il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures ambitieuses pour pérenniser le modèle économique

Le déséquilibre du système de retraites et le déficit de la branche parti, en partie due au vieillissement, doivent être corrigés.

En premier lieu, le Conseil d'orientation des retraites a proposé une fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG qui aurait pour avantage d'augmenter l'IR sur une assiette plus large

et surtout de permettre une plus grande rentabilité de l'I.R. Néanmoins, il y aurait des perdants et il faut considérer le problème de l'acceptabilité. Par conséquent, il pourrait être possible de passer plus le coût par le travail : c'est la recommandation de C.A.E. qui propose d'augmenter la fiscalité des successions supérieures à 500.000€, et écartant de fait 90% de la population, pour un gain de 2 Md€.

Néanmoins, le déficit de la branche vieillesse est de l'ordre de 18 Md€. Il pourrait par conséquent être utile d'identifier d'autres sources de recettes, tel que l'abolition de 10% sur l'I.R. des personnes retraitées sur leur impôt. Toutefois, dans une perspective de justice sociale, il faut veiller à ne pas appliquer un rodrot pervers, mais à l'appliquer uniquement aux haut-revenus. Dans le même ordre d'idées, l'économiste Anne-Laure Delotte, dans son ouvrage 21st état droit dans le mur, établit un état des lieux des recettes et dépenses, et propose de supprimer les dépenses fiscales brutes pour financer la transition écologique, et de supprimer des dépenses fiscales inadéquates pour financer notre modèle social, comme la niche armateur de 3 Md€.

Il est également possible d'utiliser le levier travail, en activant comme le propose France Stratégie un CDI Senior, en formant plus les personnes les 50 ans, et en appliquant un option de bonus-malus aux entreprises qui licencient ou embauchent des seniors, ou les forment.

2/ La protection de notre modèle de société passe également par la protection des personnes âgées

La politique de soins sur le territoire devrait d'autant plus aux personnes âgées car elles sont dans une autonomie amoindrie. En l'occurrence, l'écart dans 50% des départements français d'un tiers de soins palliatifs représente une inégalité difficilement supportable. Par conséquent, l'IOAS recommande de remédier aux problèmes d'accès aux soins palliatifs & minima par l'instauration d'un tiers mobiles.

Après de parler au manque de place à EHPAD, l'IGAS
accorde une épave et d'accroître le développement de nouvelles
habitations partagées: le vieillissement s'accroît d'une meilleure
condition de santé, et autorise d'imaginer le développement de
nouvelles lieux au sein desquels vieillir pourrait s'effectuer
à collectifs, dans un esprit de solidarité et de justice sociale.

* * *
r

Notre modèle de société est avant tout un modèle politique
qui s'appuie sur l'économie, qui n'est qu'un outil au
service de la politique. En effet, Paul Magnette, dans son
ouvrage La vie longue, insiste pour que la politique prenne
garde à ne pas être soumise aux seules lois de l'économie.

Par conséquent, si le modèle économique est fragilisé
par le vieillissement de la population, cela ne doit pas conduire
à une remise en cause de ce système, mais à une correction
économique qui capitalise sur la richesse immatérielle des
personnes âgées. C'est tout le sens de l'ouvrage de
Pauline, le vieillard qui ne veut pas mourir: bien que, tout son
entourage soit décidé à le mettre en maison de retraite, il
s'enfuit et fait montre d'une grande joie qui prouve que
le vieillissement n'est pas une fin en soi.

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmtc compo quest. société contemporaine (12) (Épreuve co...	13.5	13.5	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Les termes de l'énoncé sont définis dans l'introduction et le développement poursuit cette réflexion, rappelant le rôle à jouer des collectivités territoriales. Des omissions sont notables, mais certains points sont bien vus.

Correction 2 :

Appréciation : Une copie sur la bonne voie, le plan est structuré, les exemples intéressants. Le candidat intéresse son lecteur par ses exemples et illustrations. Un candidat sur la bonne voie. Bonne copie dans la moyenne d'ensemble, etlargement au dessus de la moyenne des copies. C'est Bien.

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

Epreuve : N°12 COMPOSITION

Session : JUIN 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet: Le vieillissement de la population fragilise-t-il notre modèle de société ?

L'heure actuelle est aux transitions. Écologique, numérique, démocratique ou encore démographique, elles secouent la société française, et au-delà, elles sont partagées par une très grande partie des pays du globe, en particulier les pays aux économies développées.

Le vieillissement de la population est caractérisé par deux phénomènes conjoints : une chute de la natalité et une hausse de l'espérance de vie, ou une espérance de vie élevée. Dans un pays comme la France, où le système de protection sociale, et en particulier celui des retraites, repose sur la solidarité intergénérationnelle (les "jeunes" actifs cotisent permettent le paiement des pensions des retraités), le vieillissement de la population constitue un risque de déstabilisation du système. Il est donc, dans une certaine mesure, un élément de fragilisation de ce système, partie intégrante du modèle social français.

Cependant, le modèle social n'est pas l'unique champ à prendre en compte, mais le modèle de société dans son ensemble. Ce dernier l'inclut, mais il inclut également le modèle économique, familial et tous les piliers du contrat social français. Le modèle de société est ainsi un choix de vivre ensemble, une adhésion à un idéal commun visant l'intérêt général. (Rousseau, Du Contrat Social).

L'actualité récente met en lumière les enjeux du sujet du vieillissement de la population française et son caractère socialement explosif. Les mouvements sociaux de refus de l'allongement de la durée de cotisation de retraite ⁽²⁰²³⁾ et les réunions multipartites actuelles montrent les difficultés que pose le vieillissement à l'action

publique. Véritable défi pour cette dernière, la transition démographique questionne le modèle de société actuel.

Ainsi, dans quelle mesure le vieillissement de la population constitue-t-il une opportunité d'imaginer un modèle renouvelé du vivre ensemble ?

Si en France les choix du passé en matière de modèle de société sont fragilisés par le vieillissement de la population (I), il convient de prendre de la hauteur et de le mettre en perspective d'autres choix de société à d'autres endroits du globe et en d'autres temps qui viennent questionner le modèle français et ses normes en matière d'âge (II) et l'inviter à se réinventer (III).

*

I - En France, les choix en matière de modèle de société sont fortement questionnés par le vieillissement de la population.

Qu'ils soient d'ordre social, familial ou économique, la transition démographique constitue un défi pour ces choix, parties intégrantes du modèle de société français.

A. Le modèle social français est fortement destabilisé par le vieillissement de la population.

Le modèle social français est fondé sur la solidarité : entre actifs et retraités, entre salariés et chômeurs, entre famille avec enfants et sans enfant. Le vieillissement de la population constitue donc une menace pour l'équilibre du système de retraites par répartition et vient questionner la pérennité de certains droits

sociaux reconnus constitutionnellement (Préambule de la Constitution de 1946). Récemment, et afin d'adapter le système de protection sociale à l'évolution de la société, un cinquième pilier a été créé au sein de la sécurité sociale : la branche Autonomie (2020, Caisse Nationale de Solidarité Autonomie). Cette évolution montre la nécessaire adaptation d'un système qui n'a pas été prévu pour supporter une telle transition démographique, phénomène de long terme et très peu probablement réversible.

Au niveau local, le vieillissement de la population est source d'inégalités territoriales. Dans les zones rurales, les personnes âgées sont plus susceptibles d'être dans des situations de vulnérabilité. En effet, ils sont plus susceptibles d'être seuls, les plus jeunes habitant dans des zones urbaines ou périurbaines (90% de la population). Ces zones rurales proposent moins d'hébergements (maisons de retraite ou EHPAD) et ont peu de moyens. En matière budgétaire, le vieillissement de la population pose en effet un problème aux collectivités territoriales (comme à l'ensemble de la Fonction Publique) dans la mesure où les collectivités paient les pensions des retraités (CNRACL). De plus, les départements, déjà en difficultés budgétaires, risquent de voir les dépenses sociales encore augmenter (allocation personnalisée d'autonomie - APA).

Ainsi, au niveau national comme local, le vieillissement de la population impacte fortement les administrations publiques et le modèle social.

B - En matière de modèle économique, le vieillissement de la population met en lumière les faiblesses du système économique capitaliste dans lequel la France est intégrée

Le système capitaliste, afin de fonctionner au mieux, a besoin de force de travail et de jeunesse a plusieurs avantages. En France, comme vu précédemment, elle permet une ressource financière via les cotisations salariales et patronales, mais surtout, une masse salariale plus jeune induit un coût global moins élevé (Glissement Vieillesse technique). Cela, pour les entreprises comme les administrations, permet d'avoir davantage de ressources pour investir en capital (au infrastructures publiques). Ainsi, dans un modèle

pensé sur la supériorité numérique des jeunes travailleurs, il est à anticiper que le changement de répartition de la classe des âges ait des impacts négatifs à moyen terme, donnant raison à Rosa Luxemburg, dans L'accumulation du capital, lorsqu'elle prophétise l'effondrement du capitalisme du fait de ses propres contradictions internes.

Dans ces conditions, les modèles social et économique devront relever des défis importants. Mais le modèle de société française ne se résume pas à ces deux champs de l'analyse. Il est beaucoup plus vaste et est un véritable contrat social à la base du vivre-ensemble en France, imprégné par des normes sociales qu'il convient de questionner.

II - Les normes sociales en matière d'âge en France déprécient le vieillissement et le considèrent comme un usure, un fardeau que tous les citoyens doivent porter par solidarité intergénérationnelle.

Les sociétés occidentales, y compris la France, souffrent d'agisme. Cependant, en d'autres endroits du monde et en d'autres temps, le vieillissement est perçu comme une richesse.

A - En France, la norme sociale de l'agisme est particulièrement prégnante.

La norme sociale de l'agisme constitue un mode de hiérarchisation du social. Il est un rapport social valorisant davantage la jeunesse à la vieillesse et impliquant des discriminations à l'égard des personnes considérées comme "vieilles". Il est à noter qu'il ne s'applique pas de manière uniforme à toute la population : il est par exemple beaucoup plus fort pour les femmes, dont la vieillesse est considérée comme une perte de valeur (au sens social), alors que pour les hommes, l'âge est plutôt synonyme d'expérience et tend à être davantage valorisé. Ainsi, rides et cheveux blancs ou grisonnants sont considérés comme des stigmates .4.1.8.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

Epreuve : N°12 COMPOSITION

Session : JUIN 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

au zéro d'Erving Goffman (Shjmete) qui marque l'entrée dans la vieillesse.

Dans cette vision du monde, les personnes âgées sont des "fardeaux" "inutiles" à la société car improductifs. Cette conception fragilise le vivre ensemble, le contrat social. Elle atomise les individus, voire les met en confrontation les uns contre les autres. Cette norme au cœur du modèle de société, considérant le vieillissement comme un "risque" (cinquième risque de la sécurité sociale) ou un fardeau, fragilise le système dans son ensemble, à l'image de l'œuvre monumentale de Sarah Sze.

"Twice Twilight". Cette œuvre, vue de loin, présente une sphère homogène, mais en se rapprochant, le spectateur découvre un ensemble hétéroclite et fragile tenu par des fils de nylon : cette image représente ce modèle de société fragile sur lequel repose la France. Mais ceci n'est pas une fatalité, il convient de s'inspirer d'autres modèles pour réinventer la place des "anciens" dans la société.

B. Ailleurs et dans le passé, le vieillissement est considéré comme une richesse et est valorisé.

Tout d'abord, dans le passé l'ancienneté a longtemps été considérée comme d'une grande valeur. En effet, en Grèce Antique, le système du mentorat valorisait l'expérience et l'âge du mentor. En France, avant la révolution industrielle, la place des anciens dans la famille était particulièrement importante. Les familles vivaient en effet ensemble dans les campagnes et les plus âgés étaient considérés comme des sources de connaissances pour le travail des champs, mais aussi, ils étaient très précieux pour éduquer les jeunes enfants pendant que les adultes étaient occupés.

Pour ailleurs, dans d'autres endroits, du monde actuellement, la vieillesse est particulièrement valorisée. Au sein des sociétés premières, le chef de tribu est toujours un ancien. Il est la mémoire vivante de la communauté, il est le symbole de la sagesse, de l'expérience, de la patience, du calme face à l'impétuosité de la jeunesse.

Ainsi, d'autres temps et d'autres lieux du monde actuel poussent à questionner ce qui constitue une richesse socialement et invitent à réinventer le modèle de société de la France au regard du vieillissement de sa population.

III. Le vieillissement de la population constitue une réelle opportunité de réinventer notre modèle de société afin de le rendre plus inclusif.

L'intégration des anciens au cœur d'un nouveau modèle de société est au centre de l'intérêt général. Il est nécessaire de repenser le modèle français en réorientant le contrat social autour de la notion de "care". Cela constitue une opportunité pour créer collectivement un futur inspirant pour le vivre-ensemble.

A. La transition démographique invite à évoluer d'une "société du risque" à une "société du care".

Le vieillissement de la population invite à reconsidérer l'essence du contrat social, aujourd'hui fondé sur le risque. Ulrich Beck (La société du risque) montre en effet que les sociétés font tout pour minimiser les risques encourus, pourtant inhérents à la vie elle-même. Beaucoup d'énergie et de ressources financières sont dépensées pour enrayer, prévenir, réduire au maximum le risque. Cela est nécessaire mais doit pouvoir évoluer vers la prise en compte

des liens, du soin : du "care". Jean Thouto montre en effet qu'il est nécessaire de mettre au cœur du modèle de société la prise en compte des vulnérabilités de chacun, en particulier des personnes âgées. Paul B. Preciado, dans Manifeste Contrasexe développe cette idée en avançant qu'il est nécessaire de penser les politiques publiques à partir des corps vulnérabilisés, minorisés, marginalisés, afin de construire une société plus inclusive et plus accueillante pour toutes et tous. Cela implique un véritable changement paradigmatique qui doit permettre de créer davantage de liens entre les personnes membres du corps social et doit être pensé collectivement pour atteindre un idéal de modèle de société apaisé.

B. La création d'un récit commun et inclusif représente une véritable opportunité de renouveau démocratique.

Dans ce mouvement de renouveau, au service de l'intérêt général, l'action publique a une place de choix. Son rôle sera d'accompagner, de proposer et de faciliter le changement qui s'annonce. Cette action sera encadrée par l'impératif de justice sociale, au sens de Rawls (Théorie de la justice), c'est-à-dire par l'idée de "maximiser le minimum" pour ceux qui ont eu le moins dans la société. Sur cette base pourra être réinventé le contrat social, comme volonté réaffirmée de vivre ensemble.

Pour cela, il s'agit de mettre en place des espaces de dialogue et d'échange afin qu'émergent des idées ^{nouvelles}. Les collectivités territoriales, en collaboration avec l'Etat, peuvent avoir un rôle clef à jouer. En effet, il s'agirait de mettre en place de grandes conventions citoyennes partout en France afin de donner la parole aux habitants et de construire avec eux, à partir d'eux, le modèle social de demain, prenant en considération l'ensemble des transitions actuelles : démographique, mais aussi écologique ou encore numérique, avec toujours une certitude de la réflexion et du modèle les plus vulnérables. Cette occasion est une réelle opportunité démocratique pour remettre au cœur de la cité le dialogue, accueillir les récits contradictoires, les retravailler collectivement et créer du consensus. Les collectivités pourraient être facilitatrices dans cette démarche, jusqu'à plus proche des territoires. Les conventions donneront lieu

à des accords, qui doivent être renégociés à échéances régulières afin de maintenir une attention constante au consentement démocratique, au service de l'intérêt général.

*

Le vieillissement de la population constitue un véritable défi pour les modèles de sociétés des économies avancées, et en particulier en France. Ces défis sont d'ordre social et économique notamment. La manière dont est appréhendé le vieillissement de la population en France n'est pas universellement, et en tout temps, partagé. En effet, d'un "risque" ou "fardeau" comme en France, sa conception évolue vers une richesse et une chance, en particulier dans de nombreuses sociétés premières. Ainsi, la transition démographique ne fragilise pas notre modèle de société mais le pousse à se réinventer. D'un modèle de société qui a construit la vieillesse comme une fragilité en soi, à cacher ou reléguer, elle nous invite à la replacer au centre de notre attention et de nos actions, de l'action publique. Cette fragilité-là, comme toutes les autres vulnérabilités, doit être mise au centre du nouveau modèle de société à venir. Le vieillissement de la population invite donc à créer de nouveaux récits, un nouvel imaginaire sur la vieillesse mais aussi la fragilité, qui constitue une réelle opportunité de repenser collectivement le modèle de société. Cette initiative porte en elle optimisme, enthousiasme, un nouveau contrat de confiance avec les citoyens et un véritable renouveau démocratique.

La période actuelle est ainsi une sorte de "Renaissance" contemporaine. Elle porte son lot de destabilisations multiples mais est un terrain fertile que la société de demain, plus inclusive et plus apaisée, puisse advenir.